

## HAÏTI : LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À CONTRE-COURANT

Frédéric Thomas

<https://www.cetri.be/Haiti-la-communaute-internationale>

**Le 7 février 2021, le mandat du président Jovenel Moïse est arrivé à son terme. Mais celui-ci prétend demeurer un an de plus, le temps d'organiser un référendum constitutionnel et des élections. S'il se heurte à l'opposition de la majorité de la population, il peut compter sur le soutien de la communauté internationale.**

L'échéance du 7 février 2021 catalyse la reprise des manifestations d'un mouvement social, qui a connu son point d'orgue en 2018-2019, sans pour autant ne s'être jamais éteint. Selon la Constitution haïtienne, les mandats des parlementaires et du président commencent le 7 février de l'année électorale, et non le jour de leur investiture. C'est d'ailleurs, en vertu de ce principe, que le président, Jovenel Moïse, qui n'avait pas organisé d'élections, a renvoyé les députés et les deux-tiers des sénateurs début 2020. Depuis lors, il gouverne par décret. Mais, il prétend que son propre mandat a débuté le jour où il a prêté serment, le 7 février 2017, et qu'il restera donc au pouvoir encore un an, le temps d'organiser un référendum constitutionnel et des élections.

### UNE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À CONTRE-COURANT

Parmi les manifestations qui se multiplient dans tout le pays, celle du vendredi 22 janvier 2021 avait ceci de particulier que, contrairement à l'accoutumée, elle ne fut pas violemment réprimée par la police. Il faut dire qu'elle était menée par différents chefs des gangs armés – leurs photos devaient circuler sur les réseaux sociaux –, parmi lesquels : Jimmy Chérizier, alias Barbecue, le principal d'entre eux. Ancien policier, chef d'une coalition de bandes armées, le Gg, ce dernier est impliqué dans plusieurs massacres, dont celui, en novembre 2018, de La Saline, un quartier populaire de la capitale, où 71 personnes ont été abattues.

Que cet individu, censé être l'homme le plus recherché en Haïti, puisse ainsi tranquillement parader dans les rues de la capitale, Port-au-Prince, en dit long sur la collusion, dénoncée par plusieurs rapports nationaux et internationaux de droits humains, entre les gangs et le pouvoir. L'hypocrisie et l'absurdité de sa participation à une manifestation contre les enlèvements, dont il est l'un des principaux responsables, ne sont-elles pas à l'image de l'attitude de la communauté internationale vis-à-vis d'Haïti ?

Tandis que, depuis plus de deux ans, le pays est secoué par un mouvement social inédit contre l'appauvrissement (plus de 59% des Haïtiens vivent sous le seuil de pauvreté) et la corruption – mise en évidence par le scandale Petrocaribe –, d'abord, l'incurie du pouvoir et sa complicité avec les gangs armés, ensuite, qu'a fait la communauté internationale ? Elle s'est alignée sur Washington, et a soutenu le président. La corruption et les violences, dont la responsabilité remonte jusqu'au sommet de l'État, et l'impunité qui les couvre ? Elle les regrette et les condamne, appelant le gouvernement à réagir... enfin. Et en vain. Mais il est vrai qu'un massacre en Haïti soulève moins d'indignation dans les chancelleries occidentales que l'arrestation d'un opposant au Venezuela.

Fin janvier, le Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH) déclarait qu'elle apporterait un appui technique, opérationnel et financier à l'organisation du référendum et des élections. C'était confirmer et cadenser la stratégie poursuivie, au mépris du droit et du peuple haïtien. Ainsi, cette décision ignorait superbement la position de la Fédération des Barreaux d'Haïti, affirmant que le président a « ouvertement abusé de la situation », et que son mandat doit prendre fin le 7 février 2021, ainsi que celle de la Cour des comptes, qui ne reconnaît pas la légalité du Conseil électoral provisoire, « sous le leadership » duquel l'ONU travaillera. Sans compter l'interdiction de tout référendum par la Constitution haïtienne.

Comment, d'ailleurs, de telles consultations pourraient-elles être libres et démocratiques dans un climat de violence, où les gangs sévissent et contrôlent nombre de quartiers de la capitale, et alors que la majorité de la population s'y oppose ? Car la position du BINUH constitue aussi une gifle aux acteurs de la société civile haïtienne, qui, des syndicats aux mouvements de femmes, des organisations de droits humains à la Conférence épiscopale, des Petrochallengers aux organisations étudiantes et paysannes, s'opposent au maintien au pouvoir de Jovenel Moïse.

### ET NOUS ?

Début février, une grève générale, largement suivie, était organisée par une coalition d'une trentaine de syndicats, appelant le peuple à la rébellion, et la communauté internationale « à cesser de supporter un régime criminel et inconstitutionnel ». Cet appel commence enfin à trouver quelque écho à l'international par le biais, notamment, de la campagne [Stop silence Haïti](#), qui regroupe une centaine d'organisations, dont la Confédération syndicale internationale

et les plateformes européennes de paysans (Via Campesina) et d'ONG travaillant avec Haïti (Co-EH). Quatre eurodéputés verts, français et allemands, s'en sont récemment saisis pour interpeller le parlement européen. Chaque jour qui passe après le 7 février 2021, avec Jovenel Moïse à la tête du pays, est une chance de perdue pour briser le cycle de dépendance et d'impunité. Ce qui se passe en Haïti n'est pas le spectacle d'un lointain chaos, plus ou moins barbare. Encore moins la démonstration de l'incapacité des Haïtiens – ou des Noirs, en général – de se gouverner. C'est le miroir de notre silence et de notre échec à contrôler les acteurs internationaux qui agissent en notre nom. Cela fait plus de deux ans maintenant que la population de ce pays s'est soulevée, avec courage et ténacité, pour réclamer justice, pour exiger de vivre dignement. Les Haïtiennes et Haïtiens refusent d'être gouvernés par le mépris et les diktats. Et nous ?